



Rapport d'activités 2016 **présenté à l'Assemblée Générale du 10 mars 2017 à Ambert**

Le 12 mars 2015, devant une bonne soixantaine de personnes, le réseau compost citoyen Rhône Alpes lançait officiellement ses activités grâce au soutien financier obtenu auprès de l'ADEME et de la Région. Son programme d'actions prévu initialement pour une année s'est finalement étalé sur deux ans, soit 2015- 2016. En effet, suite à la fusion des Régions, nos financeurs nous ont demandé de modifier notre projet vu qu'il leur serait difficile de nous octroyer un financement pour 2016.

Des actions ont donc été écartées au profit de quelques actions phares qu'il convenait de poursuivre sur cette année de transition.

Par ailleurs, pour tenir compte de la nouvelle réalité territoriale, notre dernière Assemblée Générale, tenue, le 30 novembre 2015, a voté l'extension de notre secteur d'activités à la nouvelle grande région, Auvergne Rhône Alpes.

Nos activités en 2016 se sont développées sur deux axes

- réalisation d'un programme réduit à l'essentiel sur la base des soldes de financement disponibles
- définition d'un programme d'actions 2017 – 2019 pour une nouvelle demande de financement et création d'un début de partenariat avec nos collègues d'Auvergne

Les actions liées au premier axe de travail ont été les suivantes :

- **Participation à l'événement "tous au compost" coordonné par le réseau national du 1er au 10 avril.** 196 animations, en pied d'immeuble ou sur un site de compostage d'une cantine, en Auvergne Rhône Alpes, soit 39 % des animations nationales ! Cette forte mobilisation sur le territoire met bien en évidence le dynamisme de notre région qui bénéficiait pour la seconde année d'une coordination prise en charge à l'échelle régionale. L'ensemble des départements a participé, avec cependant un nombre d'événements enregistrés très inégal selon les territoires. La Savoie, le Rhône, l'Allier et l'Isère sont les départements dans lesquels on retrouve le plus grand nombre d'événements. Mis à part les sites de compostage de quartier ou de copropriété ouverts, de très nombreux autres partenaires ont proposé des animations :
- en établissement (maisons de retraite, établissements scolaires...) - jardins partagés - magasins bio
- village - café associatif – campus - à la ferme - maison de la nature - centre social - en déchetterie
- chez des particuliers.

48 % des répondants au questionnaire d'enquête bilan indiquent avoir fait autre chose qu'une permanence. Ils indiquent avoir effectué les opérations suivantes :

- tamisage et distribution de compost
- transfert du compost du bac d'apport au bac de maturation

- entretien des bacs.

38 % des répondants au questionnaire ont eu connaissance de retombées dans des médias régionaux.

Il faudra tout de même garder à l'esprit que l'événement doit continuer à se développer en attirant plus de monde : certains participants déplorent la faible participation à leurs animations. Un travail d'amélioration devra être mené sur ce point en aidant les participants à mieux gérer la communication autour de leur événement.

- Café Compost dans mon jardin au naturel, du 1er au 7 juin 2016

Cette seconde édition a été organisée uniquement sur la Région Rhône Alpes pour des questions de budget disponible. Cette édition a permis de proposer au public 32 Cafés Compost, soit 7 de plus que lors de la première édition réalisée en 2015. Les lieux ouverts ont été situés essentiellement en Isère ; 19 sites ouverts, 24 si l'on tient compte des sites situés sur des communes de Savoie rattachées à une collectivité active principalement en Isère, soit 75 % des Café Compost 2016. Le conseil départemental de l'Isère est actif depuis 2008 dans le domaine de la gestion de proximité des biodéchets en finançant en particulier la formation de guides composteurs et en encourageant la création de réseau de composteurs pailleurs. C'est d'ailleurs dans deux collectivités animant un tel réseau, la CDC du Coeur de Chartreuse et le Sictom du Guiers, que l'on trouve le plus grand nombre de cafés compost : 11 pour le Sictom du Guiers et 5 dans le Coeur de Chartreuse. 4 jardins ont été ouverts en Drôme, 2 dans le Rhône à Lyon et 7 en Savoie (2 hors collectivités située en Isère)

218 visiteurs ont participé à l'événement soit 7 personnes en moyenne par jardin. Les collectivités ayant déjà mis en place un réseau de guides composteurs ont bien relayé l'information et ont bien réagi à l'action. Les autres collectivités ont réagi soit tardivement à nos sollicitations, soit n'ont pas sollicités les habitants de leur territoire. Le RCCARA devra donc insister par divers moyens sur l'importance d'un réseau de composteurs pailleurs dans chaque collectivité (lettre d'info, site internet, formation,).

L'événement semble bien apprécié par les composteurs pailleurs puisque la très grande majorité pense participer à nouveau l'année prochaine.

Notre lettre d'information est sortie une fois, en avril. Les deux actions mentionnées précédemment ont été présentées ainsi qu'une réunion de travail avec nos nouveaux collègues d'Auvergne qui a eu lieu fin janvier en Haute Loire. Document sur la faune du sol, formation sur le broyage et le zéro-phyto dans les espaces municipaux, ainsi qu'un article sur l'intérêt du compostage en milieu scolaire ont complété ce numéro. L'intervention d'un professionnel pour la mise en forme permet un rendu d'une belle qualité.

La lettre n° 4 a intégré des articles écrits par d'autres membres que les membres fondateurs.

Pas de formations, ni de séminaire en 2016. Nous avons aussi écarté la création d'outils de sensibilisation, par contre la **réalisation d'une plaquette de présentation du réseau régional** a été finalisée. Cette plaquette pourra être transmise par mail et utilisée en format papier lors de différentes manifestations (rencontres, colloques, stands). De manière à créer un document de bonne facture, la mise en forme a été confiée à une info-graphiste .

Concernant l'ouverture à l'Auvergne et la recherche de financement, les actions conduites en 2016 ont été les suivantes

Le 29 janvier 2016, Saint-Haon-le-Châtel en Haute-Loire a accueilli, par le biais de Madeleine Environnement, un conseil d'administration élargi du Réseau. Les acteurs « compostage » de

L'Auvergne étaient en effet invités à participer à ce moment convivial afin de commencer à réfléchir aux actions à mener dans les années qui viennent au niveau de la nouvelle grande Région Auvergne-Rhône-Alpes. 22 personnes (collectivités, associations, syndicats, indépendants) se sont ainsi réunies, avec un temps de présentation de chacun et un «Worldcafé » qui a abordé les thématiques suivantes :

- Les relations collectivités associations
- Comment susciter la participation des habitants, comment accompagner au changement de comportement ?
- Comment le Réseau Compost Citoyen peut-il sensibiliser les décideurs à l'importance de la gestion de proximité des biodéchets ?
- Innovations

Les réflexions issues du Word Café ont servi au conseil d'administration du Réseau pour l'établissement d'un nouveau plan d'action régional. Un rapport final d'activités a été transmis à nos financeurs en juillet 2016.

Le programme d'actions du RCC AuRA (2017 -2019) lié à la gestion de proximité des biodéchets déposé pour financement à l'ADEME et à la Région est en cohérence avec les politiques territoriales dans des domaines divers de santé publique et de traitement/valorisation des déchets :

- réduction des transports et de la pollution de l'air
- réduction des feux de déchets végétaux et de la pollution de l'air
- amélioration des pratiques de compostage et de réduction de la pollution de l'air (GES)
- implication des citoyens qu'ils habitent dans des secteurs ruraux, résidentiels ou urbains
- professionnalisation d'un secteur d'activité
- création d'emplois à l'échelle locale
- relais de la Région auprès des collectivités territoriales en lien avec la nouvelle orientation de la politique déchets définie par la loi NOTRe

Notre proposition ambitieuse a du être revue à la baisse pour être prise en charge par l'ADEME. Notre proposition est arrivée para illeurs trop tôt pour la nouvelle Région qui est encore en cours de définition de son plan de gestion des déchets. L'ADEME nous accorde par contre un soutien significatif qui nous permettra de réaliser un plan d'actions composé de 12 actions pertinent pour la structuration et le développement de la gestion de proximité des biodéchets en Auvergne-Rhône-Alpes.